



Formation enregistrée sous le n° RNCP 40479

**DOSSIER D'INSCRIPTION
BPJEPS
Spécialité « escrime pour tous »**

Composition du dossier

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	<p>Contenu de la formation BPJEPS escrime</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aide à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning hebdomadaire / Ruban pédagogique • Objectifs contenus de formation et volume horaire • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	Certificat médical
	Calendrier 2026 - 2027

Je soussigné

Atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **09 Novembre 2026**

Fait le

Signature



Formation enregistrée sous le n° RNCP 40479

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

<input type="checkbox"/>	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
<input type="checkbox"/>	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense, pour les Français de moins de vingt-cinq ans.
<input type="checkbox"/>	PSC1 : Attestation de formation aux premiers secours ou prévention et secours civiques de niveau 1 (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
<input type="checkbox"/>	Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins de 3 mois (en annexe)
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes fédéraux, animateurs, éducateurs et arbitres.

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le

Signature



Formation enregistrée sous le n° RNCP 40479

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A la formation du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - spécialité « escrime ».

Le candidat :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° S.S :

Adresse :

.....

Téléphone personnel :

Courriel :



Le parcours du candidat :

Diplômes Escrime (joindre les justificatifs) :

.....
.....
.....
.....

Diplômes RNCP (joindre les justificatifs) :

.....
.....
.....

N° de licence FFE :

Ligue :

Club origine :

Club saison en cours :



Formation enregistrée sous le n° RNCP 40479

Situation professionnelle :

Êtes-vous inscrit Demandeur d'Emploi ? **Oui** **Non**
Date d'inscription à Pôle Emploi.....

Êtes-vous scolarisé ? **Oui** **Non**
Si oui, établissement / filière
.....

Êtes-vous en situation d'emploi ? **Oui** **Non**
À temps plein à temps partiel (Nombre d'heures mensuelles ou % ETP)
Quel type de Contrat : CDI / CDD / CAE / Contrat de professionnalisation / Apprentissage (rayer les mentions inutiles) Autres Contrats
(Préciser lequel)

Nom de l'entreprise
Adresse.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Nom du responsable de l'entreprise.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Autre situation :
.....

Plan de financement envisagé :

OPACIF (CIF CDD/ CIF)
Nom de l'organisme financeur
.....
Adresse
.....
Code Postal Ville
..... Tel Fax Mail
.....
Prise en charge employeur **Oui** **Non**
Prise en charge personnelle **Oui** **Non**
Stagiaire de la formation professionnelle **Oui** **Non**

*Si réponse positive au PRFQ – Programme Régional de Formation Qualifiant – financement Région)
Donner les estimations de prise en charge)*

UN DEVIS DE FORMATION SERA EMIS A L'ISSUE DU POSITIONNEMENT DU CANDIDAT



Formation enregistrée sous le n

La structure pédagogique :

Nom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Nom du Président de la structure :

Nombre de licenciés dans la structure :

Armes pratiquées dans la structure :

Type de public fréquentant la structure (baby escrime, enfant, adolescent, senior, vétéran, loisir, compétition, handisport, sport adapté, artistique, entreprise, fitness...) :

.....

Type de contrat avec la structure :

.....

Profil du poste :

.....

Nombre d'heures effectuées par semaine dans la structure :

.....



Formation enregistrée sous le n

Le Tuteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal Ville :

Téléphone :

Courriel :

Qualités / diplômes / expériences professionnelles :

.....

.....

.....

Le tuteur intervient-il dans la structure du stagiaire : **Oui** **Non**

Si oui avec quelle fonction :

.....

Perspectives d'emploi :

Nom de la structure :

Type de contrat :

Volume horaire :

Date et signature du candidat

.....



Formation enregistrée sous le n°

FORMATION BPJEPS ESCRIME 2027

L'institut de formation de la fédération française d'escrime est habilité par la DRAJES des Hauts de France, pour organiser la formation du BPJEPS Escrime 2027.

C'est une formation professionnelle continue, dispensée en alternance entre une structure et le centre de formation.

Cette offre de formation est, à ce jour, unique sur le territoire national. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes désireuses de se former pour ce métier et répondant aux exigences préalables. Cette formation est ouverte aux étrangers.

La certification de cette formation délivre le titre de Prévôt d'Etat Escrime.

Organisme de formation

Institut de Formation de la Fédération Française d'escrime (IFFE).

1. Adresse : 7 Porte de Neuilly, 93160 Noisy le Grand
Tel : 01 87 12 30 04 – Email : iffe@ffescrime.fr
2. Raison sociale : Association type loi 1901
3. Activités de l'organisme : Formation aux métiers de l'escrime
4. Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité en tant que prestataire de formation :
119 306 04 693
5. Président de l'organisme : Monsieur Rémy Delhomme
Tel : +33 6 84 10 60 85 Email : remy.delhomme@ffescrime.fr
6. Directeur de l'IFFE : Rémi Morlot
7. Coordonnateur de la formation : Magali Carrier
Tel : +33 6 15 10 82 33
Email : magali.carrier@ffescrime.fr
8. Responsable administratif : Maéva LE BLANC
Tel : +33 1 87 12 30 04 - Email : maeva.leblanc@ffescrime.fr



Formation enregistrée sous le n°

Calendrier

Ouverture des inscriptions	14/09/2026
Clôture des inscriptions	09/11/2026
Dates des exigences préalables	26/11/2026
Dates des tests de sélection	26/11/2026
Dates du positionnement	26/11/2026
Date de début de la formation en centre	05/01/2027
Date de fin de la formation en centre	30/11/2027
Date de début de la formation en entreprise	18/01/2027
Date de fin de la formation en entreprise	18/12/2027
Nombre d'heures en centre/ stagiaire	600 H (416 en présentiel et 184 en distanciel)
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	350 H à minima
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	15



Formation enregistrée sous le n°

Coût de formation

Coût pédagogique : 6600 € (incluant le diplôme fédéral Para escrime)	Pour la session de formation
Frais de dossier : 20 €	
Frais de tests d'exigences préalables : 30 €	
Frais annexes	
Frais de restauration (<i>prévisionnel</i>)	Environ 3 500 €
Frais d'hébergement (<i>prévisionnel</i>)	
Frais de transport (<i>prévisionnel</i>)	Environ 2 200 €

Aide à la formation

Cette formation délivre un diplôme d'État inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

À ce titre, ce diplôme est éligible à la formation professionnelle pour les salariés.

Les stagiaires, non-salariés ou non éligibles à la formation professionnelle, peuvent solliciter d'autres financements possible tel que les CPF, dispositif de l'Etat (France Travail, Ministère jeunesse et sport...), Conseil régionaux et départementaux...



Formation enregistrée sous le n°

Organisation détaillée de la formation en alternance

Il est rappelé que le centre de formation d'un stagiaire ne peut être en même temps son lieu d'alternance. Le temps de travail en centre est de 600h et de 350h minimum en structure.

Le choix de placer les candidats dans une alternance régulière et harmonieuse entre les périodes de formation en centre, et leurs interventions en structure d'accueil nous permettent de voir les stagiaires s'aguerrir au fur et à mesure de leur formation sur les domaines suivants :

- Connaissance du club,
- Connaissance de l'environnement institutionnel du club,
- Reconnaître les différents publics qui fréquentent une salle d'armes (aspiration, besoin, motivation, conduite motrice, etc...)
- Initier former et perfectionner à la pratique des trois armes olympiques, du sabre maser et de l'escrime artistique et de spectacle.
- Arbitrer dans les 5 disciplines.
- Être capable d'organiser des épreuves à caractère pré compétitif au sein de la structure d'accueil,
- S'occuper du matériel d'escrime : équipements individuels de protection, équipements collectifs, équipements électriques ;
- Informer, préparer et accompagner en compétition ;
- Travailler en pédagogie individuelle et collective aux cinq pratiques.
- Mener à bien son projet d'action dans la structure.

La formation en centre

La formation en centre se déroule principalement aux CREPS de Wattignies durant 13 stages de formation de 4 jours sur 12 mois (sauf le 1^{er} stage sur 5 jours de formation) du 11 janvier 2027 au 30 Novembre 2027.

La formation en structure

Il est prévu un temps minimum de 35 heures de travail dit « en alternance » entre les différents stages au Creps de Wattignies, sur les 12 mois de présence en structure. Période de 3 à 4 semaines en moyenne. Ce volume horaire doit permettre de travailler en structure :

- 30 heures dont 20 heures de pédagogie collective et 10 heures de pédagogie individuelle.
- 5 heures pour la gestion et l'entretien du matériel, la présence lors des réunions institutionnelles : ligue, comité départemental, CDOS, CROS, Mairie, etc.

Viens s'ajouter à ce volume horaire, le travail personnel fourni par le stagiaire dans le cadre des trois projets qu'il doit mener durant sa formation :

- Projet d'animation.
- Projet de valorisation de deux actions auprès de deux publics différents.

Ce volume peut aller à la hausse en fonction du contrat de travail passer dans le club.

Le tutorat

Le tuteur doit accompagner le travail du stagiaire. Son implication dans la formation du stagiaire est une des clés de sa réussite.

- Le tuteur est mis en copie de l'ensemble des échanges entre l'institut et le stagiaire. Le responsable pédagogique de l'IFFE contact 2 fois au minimum dans l'année le tuteur et davantage en cas de difficulté.
- Le livret de suivi d'alternance renforce le lien entre Tuteur-Stagiaire-Formateur
- Le tuteur est destinataire des bilans intermédiaires des conseils de promotion



Formation enregistrée sous le n°

Planning prévisionnel de la formation 2027

IFFE

Ruban pédagogique BPJEPS Escrime pour tous 2027

2026	Septembre				Octobre				Novembre				H cours	H alternance/cours	
	semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 39	semaine 40	semaine 41	semaine 42	semaine 43	semaine 44	semaine 45	semaine 46	semaine 47			semaine 48
	31/08/2026	07/09/2026	14/09/2026	21/09/2026	28/09/2026	05/10/2026	12/10/2026	19/10/2026	26/10/2026	02/11/2026	09/11/2026	16/11/2026	23/11/2026		
			Ouverture inscriptions 14-sept.								Closure des inscriptions 09-nov		Positionnement et TEP 26-nov		
2027	Décembre				Janvier				Février				H cours	H alternance/cours	
	semaine 49	semaine 50	semaine 51	semaine 52	semaine 53	semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7			semaine 8
	30/11/2026	07/12/2026	14/12/2026	21/12/2026	28/12/2026	04/01/2027	11/01/2027	18/01/2027	25/01/2027	01/02/2027	08/02/2027	15/02/2027	22/02/2027		
							Stage 1 Sabre de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 11 au 13 janvier (3 jours) Wattignies		Stage 2 Fleuret de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 25 au 28 janvier Wattignies		Stage 3 Épée de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 8 au 11 février Wattignies		Stage 4 E Artistique de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 22 au 25 février Wattignies		
H cours centre						4	32	8	32	8	32	8	32		128
H alternance								15		15		15			45
	Mars				Avril				Mai				H cours	H alternance/cours	
	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12	semaine 13	semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20			semaine 21
	01/03/2027	08/03/2027	15/03/2027	22/03/2027	29/03/2027	05/04/2027	12/04/2027	19/04/2027	26/04/2027	03/05/2027	10/05/2027	17/05/2027	24/05/2027		
			Stage 5 Sabre Laser de la découverte à initiation/diversité des pratiques du 15 au 18 mars Wattignies			Stage 6 pare escrime du 5 au 8 avril Wattignies				Stage 7 Sabre de initiation à apprentissage /publics clubs du 30 au 13 mai Wattignies		Stage 8 Fleuret de initiation à apprentissage/publics clubs du 24 au 27 mai Wattignies			
H cours centre	10	10	32	10	10	32		10	10		32	10	32		128
H alternance		15		15		15		15		15		15			90
	Juin				Juillet				Août				H cours	H alternance/cours	
	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26	semaine 27	semaine 28	semaine 29	semaine 30	semaine 31	semaine 32	semaine 33			semaine 34
	31/05/2027	07/06/2027	14/06/2027	21/06/2027	28/06/2027	05/07/2027	12/07/2027	19/07/2027	26/07/2027	02/08/2027	09/08/2027	16/08/2027	23/08/2027		
		Stage 9 Épée de initiation à apprentissage /publics clubs du 7 au 10 juin Wattignies											Stage 10 E Artistique de initiation à apprentissage /publics clubs du 23 au 26 août Wattignies		
H cours centre	10	32	10	10	10								32		64
H alternance		15	15	15		15	15					15			90
	Septembre				Octobre				Novembre				H cours	H alternance/cours	
	semaine 35	semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 39	semaine 40	semaine 41	semaine 42	semaine 43	semaine 44	semaine 45	semaine 46			semaine 47
	30/08/2027	06/09/2027	13/09/2027	20/09/2027	27/09/2027	04/10/2027	11/10/2027	18/10/2027	25/10/2027	01/11/2027	08/11/2027	15/11/2027	22/11/2027		
		Stage 11 Sabre Laser de initiation à apprentissage /publics clubs du 6 au 9 septembre Wattignies					Stage 12 approfondissement et renforcement optionnel / validation prérequis optionnel du 11 au 16 octobre Wattignies			Certification 1er e session BCL/BCL		Stage 13 approfondissement et renforcement optionnel / prep Certification du 15 au 18 novembre Wattignies	Deuxième session BCL		
H cours centre	10	32	10	10	10	10	32			6		32	10		96
H alternance	15		15	15	15			15			15				90
	Décembre												H cours	H alternance/cours	
	semaine 48	semaine 49	semaine 50	semaine 51	semaine 52										
	29/11/2027	06/12/2027	13/12/2027	20/12/2027	27/12/2027										
	Certification Deuxième session BCL/BCL	certification Deuxième session BCL													
H cours centre															
H alternance	15	15	5												35
H distanciel															184
														416	600
															350
															950
															184

Prérogatives du diplôme et emplois visés

Le BPJEPS mention « escrime pour tous » est un diplôme d'animateur spécialiste. Ce professionnel, couramment appelé « prévôt d'Etat d'escrime », est en capacité d'assurer en autonomie, la réalisation d'animations et d'accompagner le développement de sa structure.

Il doit notamment :

- Travailler collectivement auprès de tous les publics, du très jeune enfant au senior
- Animer et sécuriser au sein du club toutes les pratiques,
- Faire progresser techniquement les adhérents grâce à la leçon individuelle dans l'option délivrée.
- Promouvoir et proposer des activités de découverte des trois armes d'escrime sportive olympique, de l'escrime artistique et de spectacle ainsi que du sabre laser ; et des compétences approfondies dans l'option délivrée.

Le titulaire du BPJEPS "escrime pour tous" peut encadrer les activités en autonomie de manière indépendante ou au sein de structures proposant des activités escrime.

Il peut exercer dans des structures associatives ou commerciales, au sein de collectivités territoriales, dans des structures de loisirs touristiques, villages vacances, centre de loisirs, comités d'entreprise...

Contenus et objectifs de la formation

Cette formation a pour finalité de préparer au BPJEPS "escrime pour tous" (diplôme de niveau 4, Ministère Jeunesse et Sports).

A l'issue de la formation et de sa période d'alternance, le stagiaire doit être en capacité de :

- BC1 : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- BC2 : valoriser les activités et les projets d'une structure du champ sport ou de l'animation
- BC3 : encadrer en sécurité des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en escrime :

A. 2 armes olympique (fleuret, sabre, épée)

B. 1 arme olympique (fleuret, sabre, épée) et sabre laser

C. 1 arme olympique (fleuret, sabre, épée) et escrime artistique



TESTS D'ENTREE

Les tests se dérouleront le 26 novembre 2026, au CREPS de Wattignies. Ils se composent :

- Des tests des exigences préalables (TEP)
- Des tests de sélections (si nécessaire)
- De l'entretien de positionnement

Modalités des tests d'exigences préalables pour l'entrée en formation

-
- Le candidat réalise 3 assauts en cinq touches de trois minutes maximum chacun ((en fonction de l'option choisie
- Le candidat arbitre un assaut en cinq touches de trois minutes maximum dans l'arme de son choix
- Le candidat prend une leçon individuelle de huit à dix minutes maximum (en fonction de l'option choisie

Le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants est dispensé des TEP :

- Le diplôme fédéral d'éducateur 2 escrime (Epée, Fleuret ou Sabre)
- Le CQP escrime
- Le certificat de spécialisation « escrime » associé aux spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
- Les titulaires des UC3 et ou UC4 du BPJEPS spécialité « éducateur escrime » mention « escrime » RNCP 28573
- Est également dispensé de cette vérification, le sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport.

Les candidats en situation de handicap sont invités à nous contacter en amont de l'inscription pour mettre en place un parcours spécifique dans la mesure du possible.

